

Maison des Sports

29, boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans

Tél. 02 52 19 21 17 - Site internet : www.pingsarthe.org

Mail : comite.tennisetable@maison-sports72.fr

Compte-rendu du Comité Directeur du 1^{er} septembre 2014

Date de création	02/09/2014
Auteurs	Valérie LOPEZ - Florian BUREAU
Approbateur	Emmanuel MARZIN

Ordre du jour :

1. Adoption Compte-rendu
2. Informations du Président
3. Informations du Conseiller Technique Départemental
4. Branche administrative et finances
5. Branche jeunes et technique
6. Branche formation et arbitrage
7. Branche mécénat et partenariat
8. Branche compétition
9. Branche développement et communication
10. Branche organisation

Présents : E. MARZIN, A. PIRON, G. GAINON, B. BODEREAU, F. BUREAU, P. GAUDEMER, J.M. PLARD, S. BRARD, R. CINETTI, P. DESAILLY, J.C. FOUCRIT, M. MENAGER, M. PREZELIN, D.HAMONIC, JP.ELAIN, S.RENAULT.

Invités : F.TOLLET, G.TESSIER, E.SURAND, C.DAVID, E.TOURTEAU, L.GIRONDEAU, V.LOPEZ

Excusés : B. BELLET, N.CHARBONNEAU, V. BERGEOT, S. EL KHOUMISTI, Y. MALLET, E.ROUILLON, M.VIGNERON, F.LAUNAY, B.GAUSSERAN, P.BOBILLOT

Absent : S.MORINEAU

1. Adoption Compte-rendu

- Le compte-rendu du Comité Directeur du 16/06/2014 est adopté à l'unanimité.

2. Informations du Président

- Un représentant du Comité sera présent à l'AG du club d'Yvré l'Evêque le 18 septembre mais pas à celle du Comité de Mayenne.
- Construction de la nouvelle salle du Mans : réception d'un courrier indiquant nos besoins. Les demandes de subvention sont en cours.
- Décès brutal cet été de Claude Brouard (ASPTT).
- La subvention de la Ligue est arrivée fin juin et s'élève à 9985€ (Licenciation et développement 1715€, compétitions 450€, formation 5320€, accompagnement clubs 500€, promotion et développement 2000€).
- Les référents auprès de la ligue sont F. Tollet pour le Sport-Santé et JC. Foucrit pour l'équipement.
- Un courrier est posté cette semaine pour le Conseil Général concernant la semaine du sport en Sarthe du 3 au 8 novembre. Les thèmes nous parviendront cette semaine.
- CNDS : l'enveloppe globale a baissé de 25%. Le comité est tête de réseau cette année et a décidé de reporter la subvention sur un maximum de clubs en levant la barrière des 1500€. 23 clubs ont fait une demande, 18 auront une subvention. Seul un club a augmenté sa subvention, les autres clubs ont une baisse entre 150 et 300€. La subvention pour le Comité s'élève à 21000 €.
- Ping Tour : l'an dernier, il n'a pu avoir lieu pour des problèmes de date. Pour cette année, il a toutes les chances d'avoir lieu même si la FFTT n'a pas encore validé le ping tour 2015 (AG en octobre). La date du 6 juin 2015 est retenue pour l'instant et il serait situé sur la place des Jacobins-Quinconces ainsi que devant le jet d'eau en bas de la cathédrale. Il sera possible durant cette journée d'obtenir une licence événementielle. Le dossier de candidature va être rapidement envoyé à la Commission des Sports de la ville du Mans pour un accord définitif fin septembre. Suite à cet accord, nous ferons acte de candidature auprès de la FFTT.

3. Informations du Conseiller Technique Départemental et de son équipe

3.1 Le CTD

- Cette semaine est créé un club à Moncé en Belin (3400 habitants). Il y aura 3 créneaux d'entraînement loisir le lundi et mardi.
- Il a été convenu avec Pontvallain d'un tournoi loisir pour dynamiser le club. Il aura lieu le 26/09.
- Nous avons des contacts avec d'autres clubs éventuels mais rien d'abouti pour le moment. Des visites sont à venir.
- Stage pour tous : les 2 semaines de stage se sont très bien déroulées. 36 jeunes à Parigné puis 40 à l'ASL. En plus du ping les jeunes ont pratiqué différents sports. La fin du stage était conclue par une sortie à Papéa.
- Il y aura 2 semaines de stage pendant toutes les vacances scolaires sauf à Noël.

- L'opération remise de raquettes pour les nouveaux licenciés poussins-benjamins est reconduite. Il reste à déterminer une date début octobre et à définir la formule.
- Accompagnement des clubs : les clubs concernés sont ASCA Lavardin, Ste Jamme, Parigné, Bonnétable. Une réunion GPD aura lieu le 15 septembre pour définir le calendrier, la politique tarifaire et mettre en place des actions. A. Piron s'y rendra.

3.2 Le responsable technique

- Section sportive et groupe détection : le stage de rentrée a eu lieu en Mayenne à Gorrion avec également des joueurs de Loire-Atlantique et de Mayenne. Tout s'est bien déroulé. Les jeunes ont eu la chance, en plus d'Etienne Surand, d'avoir comme entraîneur venant du 44 Loïc Bobillier (numéroté 81). Chaque jeune de la section a eu un entretien individuel.
- La reprise de la SSS est le 8 septembre, le groupe détection le 6 septembre. 3 Minimes devraient rejoindre ce groupe.
- Mini-coms à Blois du 20 au 22 décembre.

3.3 L'éducateur technique

- Sans objet

3.4 Services civiques

- Les 3 services civiques ont commencé le 1er septembre et leur action principale est le maillage territorial mais aussi la prévention des risques de dopage, être présents sur les différents circuits jeunes, les stages pour tous, la relance à la SSS, l'encadrement du groupe Elite et la mise en place de journées d'animations chez Papea au moment des visites scolaires de fin d'année.

4. Branche administrative et finances

4.1 Le responsable de branche

- Il reste à trouver des délégués pour le 02/11 (Corpo) et le 15/11 (Vétérans).
- Accompagnement d'un joueur SSS sur le critérium : faut-il continuer ? Le 1er tour se fera comme l'année dernière et la décision pour la suite sera prise au prochain bureau.
- Réunion de rentrée des clubs :
 - 19H : buffet campagnard.
 - 20H : contenu de la réunion. Il est demandé aux responsables de commissions d'envoyer leur contenu pour la mise en forme du diaporama pour vendredi 5 septembre. Le CNDS sera abordé par E. Marzin.

4.2 Commission des finances

- Présentation des résultats quasi définitifs de l'exercice. Il est excédentaire mais provisoire (1752 €). Les comptes définitifs seront clos fin septembre.

- Provision de 15 000€ à réintégrer :
 - Provision sur Ping Tour : 5000€
 - Provision de réintégration de primes données en juillet : 2000€
 - Provision pour pérennisation de l'emploi : 8 000€
- ↳ Proposition adoptée à l'unanimité

4.3 Commission RH

- Services civiques : 7 candidats ont été reçus en entretien entre le 21/06 et le 01/07. C. David, E. Tourteau, L. Girondeau ont été retenus.
- E. Surand a été embauché le 22/08 pour remplacer R. David.
- N. Charbonneau est absente pour cause de congé maladie et remplacée par V. Lopez.
- Entretien annuel pour les salariés :
 - 24/06 : N. Charbonneau et F. Tollet
 - 26/06 : G. Tessier

5. Branche jeunes et technique

- La commission jeunes se réunira le 13 septembre.

6. Branche formation et arbitrage

- Proposition de continuer à rémunérer les arbitres ayant réussi leur pratique, en attente de la validation de leur grade par la ligue. Le coût annuel est de 150 à 200€.
- ↳ Proposition adoptée : 1 abstention, 15 favorables.

7. Branche partenariat et mécénat

- Sans objet.

8. Branche compétition :

8.1 Le responsable de branche

- Sans objet.

8.2 Commission féminine

- Fit Ping : les 4 clubs de la saison passée: Arnage, ASL, La Suze, Fercé reconduisent l'opération. Parcé et Mayet les rejoignent.
 - Proposition d'une aide de 500€ pour les nouveaux clubs, 250€ pour les autres hormis La Suze 125€ car les séances ont lieu tous les 15 jours. Il est demandé un minimum de 8 participantes
- ↳ Proposition adoptée à l'unanimité

8.3 Commission logistique

- Sans objet.

9. Branche développement et communication

9.1 Commission développement

- Sans objet.

9.2 Commission communication

- B. Bodereau demande à chaque responsable de branche d'apporter des précisions sur leurs actions.
- Il demande également de faire remonter les comptes-rendus des réunions des différentes branches.
- Les informations diffusées sur facebook seront recentrées sur les activités et actions au niveau du comité

10. Branche organisation

- Sans objet.

Fin de la réunion à 23H00.

*** Prochain comité directeur : 03/11/2014 à 20H00 au Brit Hôtel à Arnage**

*** Rappel des décisions validées ce jour en Comité Directeur :**

Décision
Proposition de la commission des finances (§4.2)
Rémunération des arbitres stagiaires (§6)
Conditions d'attribution d'aide au Fit Ping (§8.2)